

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 26 MARS 2018

Date de convocation :
16 mars 2018

Date d'affichage :
16 mars 2018

Nombre de délégués :

En exercice	:	59
Présents	:	37
Pouvoirs	:	04
Absents ou excusés	:	18

Objet :

Adoption du budget principal

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six mars à dix heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Foyer rural à Durfort, sous la présidence de Monsieur Alain ASTIÉ, Président.

Membres présents : Mme BOUSQUET, MM. ASTIÉ, ALRAN, ESPITALIER, GOURDOU, CABOT, GOURC, AUDARD, TORRIJOS, JONGBLOET, JOURDE, COLLADO, SANCHEZ, DE LAPANOUSE, ALGANS, BALARDY, VIVAN, LEMONNIER, GOZE, AZAIS, GRAN, FORTANIER, BIAU, COLOM, SALVETAT, LEROUX, VERNIER, MAYNADIER, REYJAUD, JACQUET, MAURY, MEYSSONNIER, PINEL, PATTE, BUFFEL, ESQUERRE et MYLONAS formant la majorité des membres en exercice;

Membres absents et suppléés : M. CHAMAYOU

Membres ayant donné pouvoir :

- **M. SOULAGES** a donné pouvoir à **M. CABOT**
- **M. ESCANDE** a donné pouvoir à **M. FORTANIER**
- **M. MAHOUX** a donné pouvoir à **M. REYJAUD**
- **Mme LEVÊQUE** a donné pouvoir à **M. MYLONAS**

Membres excusés : MM. BARROU, BERTRAND, TARROUX, SOULA, BERTHIER, ICHARD, COMENT, COMBELLES, BENAMAR, FARENC, LAGASSE, MARIGO, PRADELLES, ESCUDIER, FERNANDEZ, BIEZUS, BOZZO, DARGEIN-VIDAL

Le budget primitif principal du SDET, soumis à l'approbation du comité syndical, est équilibré comme suit :

- En section de **fonctionnement** à **9 911 609.46 €**
- En section d'**investissement** à **55 651 631.33 €**

La présentation de ce budget fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors du comité syndical du 29 janvier 2018.

Le contenu du budget est présenté dans le rapport ci-après (Cf. présentation générale du budget primitif **M14** ci-après).

A l'issue de la présentation et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, adopte le budget primitif principal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire compte tenu de sa
publication ou affichage le -- -- -----
et transmis en Préfecture le -- -- -----

Le Président du SDET

A ASTIÉ

Pour copie conforme.
A Albi, 29 mars 2018

Le Président,



A. ASTIÉ